

COMMISSION VOIRIE N°10

DATE : le 10 juin 2024

Membres présents : Thiphagne P , Deshayes P , Thierry D , Vatey J ,Delacour C, Rouquette S, Boquet D.

Membres excusés : Lemoine J ,Mallet JP ,Portail N ,Martin F, Delalandre J.

ORDRE du JOUR.

1.Projet aménagement stationnement rue des Américains, et Sever Boutard.

Contexte : face a l'augmentation des manifestations sportives et culturelles sur le site de la base de loisirs, avec un public de plus en plus nombreux, et la présence importante durant les périodes climatiques favorables une présence d'environ 4 à 5000 personnes le WE sur le site occasionne des situations de stationnement difficiles autour du secteur de la base de loisirs.

Actuellement nous mettons à disposition de la base une parcelle agricole communale située à proximité immédiate de la rue des Américains.

Tenir compte également dans le cadre du projet d'aménagement du pourtour de l'étang de l'éventualité de stationnement au niveau de la rue Sever Boutard.

2 propositions d'aménagement

1^{er} Scénario

Prévoir une bande suivant une largeur d'environ 3m mitoyenne de la parcelle communale suivant une longueur d'environ 340m, avec une protection en butée afin d'éviter la dégradation de la haie d'arbustes plantée récemment.

Il en est de même pour la partie mitoyenne de la rue Sever Boutard.

Prévoir également un aménagement au niveau de la rue des Américains partie gauche de la chaussée en partant de l'entrée annexe de la base jusqu'au pont de liaison des 2 lacs.

2^{ème} Scénario

Retravailler l'ensemble de la Rue en modifiant les trottoirs et les abords de la rue en proposant une circulation en double sens et positionner de l'axe

central de la rue des stationnements en épi suivant le sens de circulation des véhicules , en tenant compte de la largeur des convois agricoles et des camions.

Concernant la nature du sol de ces aménagements la commission opte pour des solutions évitant l'utilisation de l'enrobé (sur les zones de stationnement)

3 Questions diverses

A noter les incivilités permanentes de stationnement au niveau du carrefour des écoles, de même que les stationnements épisodiques rue du Quesney face à l'entrée secondaire près du gîte.